

Paris, le 11 décembre 2012

Communiqué de presse

Pauvreté des enfants et des jeunes : restons vigilants !

La Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, qui s'est tenue ces deux derniers jours, a marqué la fin des travaux des sept groupes d'experts réunis ces dernières semaines. De nombreux membres du Gouvernement ont pris activement part au débat de la première journée de restitution et le Premier ministre a clôt la Conférence en annonçant quelques pistes et la tenue d'un Comité interministériel, le 22 janvier prochain, qui définira un plan quinquennal de lutte contre la pauvreté.

Cette Conférence était un événement. D'abord parce que la pauvreté a été abordée sans détour, en osant nommer ce qui d'ordinaire dérange. Le quotidien des familles, leurs difficultés, leurs exclusions, leurs souffrances, leurs peurs. Mais aussi leurs aspirations, leur détermination à s'en sortir, leur quête d'une vie meilleure. De nombreux témoignages ont démontré à quel point la dénonciation des profiteurs du système est loin de la réalité. Il en ressort une première certitude : personne ne peut se complaire dans la pauvreté, celle qui rend insupportable la vie de chaque jour. Une seconde certitude est que les pauvres sont ceux qui bénéficient le moins des avantages de la collectivité, tels que le quotient familial et certaines prestations sociales. Il a été largement question du non-recours. Autrement dit, les pauvres, par ignorance, ou du fait de la complexité des procédures administratives, ou par honte de quémander ne bénéficient pas de tous leurs droits. Autant de révélations qui contredisent bien des idées reçues à propos des « assistés ».

Si les quelques pistes annoncées à grands traits par le Premier ministre laissent espérer des avancées significatives pour prévenir la pauvreté et lutter contre diverses formes d'exclusions des familles, **des inquiétudes ressortent quant au sort des enfants et des jeunes adultes**. Les annonces ont été très timides, en tout cas bien en-deçà des attentes de l'atelier qui a planché sur les questions qui les concernent. Quelques brèves allusions à la prévention, à l'accompagnement des parents, aux crèches, à la santé, à l'insertion des jeunes, à un réaménagement de la redistribution ont déçu. Hormis une annonce claire sur la reconnaissance juridique des centres parentaux et sur une redynamisation du CIVIS¹ pour les jeunes, ce dont il faut se réjouir bien sûr, **les propositions formulées par l'atelier sont largement passées sous silence**. Les enfants et les jeunes continueront-ils d'être les grands oubliés des politiques publiques ?

La CNAPE espère que le Gouvernement saura prendre à sa juste mesure les difficultés de l'enfance et de la jeunesse de notre pays. Qu'il saura affirmer sa volonté d'assurer, à tous les enfants et à tous les jeunes, les conditions de vie digne. Qu'il saura garantir la cohérence de l'ensemble des politiques publiques nationales et territoriales en s'attachant à réduire les inégalités. Qu'il saura **déterminer** à leur égard **une politique nationale ambitieuse à la hauteur des enjeux présents et futurs**. **Les difficultés de l'enfance et de la jeunesse sont un défi que les pouvoirs publics doivent savoir relever !**

Contact : Fabienne QUIRIAU- Directrice générale CNAPE
01.43.83.50.60

¹ Contrat d'insertion dans la vie sociale.